

mentée par ce fait, elle n'a cependant pas créé un nouveau passif, parce que si ces dettes n'avaient pas été prises en charge par la Puissance, elles seraient encore dues par les provinces ; cette prise en charge des dettes provinciales n'est donc qu'un simple transport de passif, et les charges de la population n'ont pas été augmentées ; elles ont au contraire été légèrement diminuées depuis que le gouvernement a pu changer les obligations des provinces portant un haut intérêt contre ses propres obligations, à un taux moins élevé.

158. Le détail des dettes provinciales dont la Puissance a assumé la responsabilité lors de la Confédération se trouve ci-après : — Détails des dettes provinciales.

Canada.....	\$ 62,500,000
Nouvelle-Ecosse.....	8,000,000
Nouveau-Brunswick .....	7,000,000
	<hr/>
	\$ 77,000,000

Dettes subséquemment assumées ou allouées par la Puissance .

Nouvelle-Ecosse (1869).....	1,186,756
Ancienne province du Canada (1873).....	10,506,089
Province d'Ontario.....	2,848,289
“ de Québec.....	2,549,214
“ de la Nouvelle-Ecosse.....	2,343,059
“ du Nouveau-Brunswick.....	1,807,720
“ du Manitoba .....	3,775,606
“ de la Colombie-Anglaise.....	2,029,392
“ de l'Île du Prince-Edouard.....	4,884,023
	<hr/>

Total des dettes provinciales assumées par la

Puissance.....\$ 109,430,148

159. Il a été dépensé \$61,812,884 pour le chemin de fer Canadien du Pacifique ; \$32,792,127 pour le chemin de fer Intercolonial et \$39,239,996 en divers travaux publics, ce qui donne un total de 133,845,007. Non seulement la dette entière se trouve ainsi expliquée, mais on verra que seulement des trois chefs mentionnés plus haut il a été dépensé une somme de \$8,744,661 de plus que le total réel de l'augmentation de la dette depuis la Confédération, Explication de l'augmentation de la dette.